

**Le Conseil de développement
économique des municipalités
bilingues du Manitoba inc.**

États financiers

31 mars 2024

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

Table des matières

31 mars 2024

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3-4
États financiers	
Résultats et de évolution des soldes de fonds	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8-16

CSTP CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT

COMPTABLE PROFESSIONNELLE AGRÉÉE

63073 PR 207, SUNNYSIDE, MB R5R 0C4

TEL./CELL: 204.801.1082 EMAIL: CSTPCA@MTS.NET

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres et au conseil d'administration de
Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, y compris un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Je suis indépendante de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers



Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

CSP Comptable Professionnelle Agréée

Sunnyside (Manitoba)
26 août 2024

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Résultats et évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2024

	2024			2023
	Fonds général \$	Fonds d'investissement \$	Fonds des immobilisations \$	Total \$
Produits				
Accords de contributions et subventions				
Emploi et développement social Canada	604 866	-	-	604 866
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	545 000	-	-	545 000
Patrimoine canadien	222 750	-	-	222 750
Projets (note 15)	1 813 496	-	-	1 813 496
Divers (note 16)	117 640	-	-	117 640
Intérêts	-	34 689	-	34 689
Amortissement des apports reportés aux immobilisations (note 8)	-	-	20 825	20 825
Recouvrement de mauvaises créances	-	3 200	-	3 200
	3 303 752	37 889	20 825	3 362 466
Charges				
Salaires et bénéfices	1 821 349	-	-	1 821 349
Frais professionnels et consultants	282 044	-	-	282 044
Kilométrages, repas et frais de voyages	260 162	-	-	260 162
Allocations aux participants et remboursements aux employeurs	247 088	-	-	247 088
Loyer et entretien des locaux	214 398	-	-	214 398
Publicité et marketing	148 123	-	-	148 123
Développement de produits et forfaits	88 035	-	-	88 035
Frais de bureau	84 700	-	-	84 700
Appui du Fonds de développement économique francophone de l'Ouest (FDEFO)	75 000	-	-	75 000
Divers (note 16)	48 944	-	-	48 944
Amortissement	-	-	35 238	35 238
Télécommunications	26 304	-	-	26 304
Intérêts sur dette à long terme	-	15 817	-	15 817
Assurances	6 643	-	-	6 643
Frais bancaires et intérêts	1 852	90	-	1 942
Frais de poste et livraison	507	-	-	507
	3 305 149	15 907	35 238	3 356 294
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 397)	21 982	(14 413)	6 172
Soldes de fonds au début de l'exercice	88 551	657 643	11 163	757 357
Transfert se rapportant aux immobilisations	(10 239)	-	10 239	-
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	76 915	679 625	6 989	757 357

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Bilan

Au 31 mars 2024

				31 mars 2024	31 mars 2023
	Fonds général \$	Fonds d'investissement \$	Fonds des immobilisations \$	Total \$	Total \$
ACTIF					
Encaisse	522 785	8 888	-	531 673	115 985
Subventions à recevoir	166 999	-	-	166 999	694 506
Comptes clients et autres créances (note 3)	118 315	10 768	-	129 083	56 619
Frais payés d'avance	3 802	-	-	3 802	165
Dépôts à terme (note 4)		646 418	-	646 418	517 150
Prêts aux petites entreprises (note 5)	-	351 555	-	351 555	312 188
Parts de surplus					
Caisse Groupe Financier Ltée.	1 706	18 302	-	20 008	20 008
Immobilisations (note 6)	-	-	44 010	44 010	57 990
	813 607	1 035 931	44 010	1 893 548	1 774 611
PASSIF					
Avances bancaires (note 7)	-	-	-	-	277 139
Comptes à payer et charges courues	168 234	4 751	-	172 985	193 484
Apports reportés (note 9)	568 458	-	-	568 458	187 616
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 8)	-	-	37 021	37 021	46 827
Dette à long-terme (note 10)	-	351 555	-	351 555	312 188
	736 692	356 306	37 021	1 130 019	1 017 254
SOLDES DE FONDS					
Fonds général (note 2)	16 915	-	-	16 915	28 551
Fonds d'investissement (note 2)	-	679 625	-	679 625	657 643
Fonds de réserve (note 2)	60 000	-	-	60 000	60 000
Fonds des immobilisations (note 12)	-	-	6 989	6 989	11 163
	76 915	679 625	6 989	763 529	757 357
	813 607	1 035 931	44 010	1 893 548	1 774 611

Engagements (note 13)

Pour le conseil d'administration :



administrateur



administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Flux de trésorerie

31 mars 2024

	2024 \$	2023 \$
Activités liées au fonctionnement		
Contributions gouvernementales	3 499 988	2 388 255
Contributions non-gouvernementales	528 707	216 834
Argent reçu des clients et commandites	117 589	101 102
Argent payé aux fournisseurs et aux employés	(3 333 216)	(3 623 109)
Intérêts sur dépôts à terme	16 065	17 686
Intérêts sur dette à long terme	(15 680)	(12 617)
	<u>813 453</u>	<u>(911 849)</u>
Activités liées au financement		
Prêt à long terme déboursé	115,000	155,000
Contributions gouvernementales pour achats d'immobilisations	11,019	17,835
Repalement de la dette à long terme	(78 833)	(64 186)
	<u>47 186</u>	<u>108 649</u>
Activités liées aux investissements		
Prêts aux petites entreprises	(17 287)	(73 997)
Placements	(129 268)	3 027
Achats d'immobilisations	(21 257)	(24 602)
	<u>(167 812)</u>	<u>(95 572)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse pour l'exercice	<u>692 827</u>	<u>(898 772)</u>
Encaisse au début de l'exercice	<u>(141 146)</u>	<u>757 626</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>551 681</u>	<u>(141 146)</u>
Représenté par:		
Encaisse - Fonds général	522 785	-
Encaisse - Fonds d'investissements	8 888	115 985
Avances bancaires - Fonds général	-	(277 139)
Parts de surplus	20 008	20 008
	<u>551 681</u>	<u>(141 146)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

1 Statut et objectif de l'organisme

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc. est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la *Loi sur les corporations du Manitoba*. Il fut incorporé le 9 juillet 1996.

Son objectif est de stimuler, encourager, appuyer et coordonner le développement économique dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba ("AMBM").

L'organisme est exempté d'impôt sous l'article 149 (1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Comptabilité par fonds

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à la prestation de services et à l'administration de l'organisme sont présentés dans le *fonds général*.

Les revenus d'intérêts, les produits, les charges ainsi que les gains et pertes sur les ressources du fonds d'investissement sont présentés dans le *fonds d'investissement*. Les produits tirés de ressources du fonds d'investissement sont grevés d'affectations externes.

Le *fonds des immobilisations* présente le coût non amorti des immobilisations ainsi que les apports afférents à l'acquisition d'immobilisations.

Le *fonds de réserve* a été établi avec des ressources que la société a mis de côté afin d'aider à financer certains projets.

b) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics et les revenus d'intérêts du fonds d'investissement sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. L'organisme comptabilise ses intérêts selon la comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé.

Les apports afférents à l'acquisition d'immobilisations sont constatés comme produit selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement du coût des immobilisations acquises. Les fractions non-amorties des subventions reçues désignées à l'acquisition d'immobilisations sont reportées aux années futures comme apports reportés afférents aux immobilisations sur le bilan.

Les apports non affectés tels que les produits divers sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

2 Principales méthodes comptables *(suivi)*

c) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les immobilisations de l'organisme sont amortis aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	99 mois
Mobilier et équipements	10 ans
Équipements informatiques	3 ans

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

d) Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, des subventions à recevoir et des prêts aux petites entreprises.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer et de la dette à long-terme.

e) Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant l'encaisse, les avances bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les parts de surplus. De plus, les dépôts à terme du fonds d'investissements détenus comme sécurité contre la dette à long-terme ne sont pas inclus dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie de l'organisme.

f) Fonds d'investissement

Le fonds d'investissement est un fonds d'affectation externe. Il fut établi par des contributions de 500 000 \$ de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada ('DÉO'). Ce fonds a pour bût de fournir des prêts aux petites entreprises dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba et dans les autres communautés francophones.

L'accord du 15 septembre 1998 relatif au fonds d'investissement a pris fin le 31 mars 2011.

Ayant reçu l'assurance de l'organisme que les fonds continueraient d'être utilisés selon l'usage auquel ils étaient initialement destinés, DÉO a décidé de laisser la gestion des fonds aux soins de l'organisme.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

3 Comptes clients et autres créances

	31 mars 2024			31 mars 2023		
	Fonds général \$	Fonds d'investis- sement \$	Total \$	Fonds général \$	Fonds d'investis- sement \$	Total \$
TPS à recevoir	20 098	-	20 098	16 395	-	16 395
Intérêt à recevoir	-	10 768	10 768	-	8 276	8 276
Comptes clients	98 217	-	98 217	31 948	-	31 948
	<u>118 315</u>	<u>10 768</u>	<u>129 083</u>	<u>48 343</u>	<u>8 276</u>	<u>56 619</u>

4 Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont détenus à la Caisse Groupe Financier Ltée. portant intérêts à des taux de 2,75 % à 4,50 %.

Les dépôts à terme viennent à échéance comme suit mais, sont encaissables en tout temps sans pénalité:

	\$
Exercice terminé le 31 mars 2025	144 437
2026	86 960
2027	110 172
2029	53 049
2030	61 800
2031	<u>190 000</u>
	<u>646 418</u>

5 Prêts aux petites entreprises

Les prêts aux petites entreprises varient de 8 683 \$ à 73 807 \$. Ils portent intérêts à des taux de 4,75 % à 8,50 % et sont remboursables sur une période de 5 à 7 ans.

Au cours des années certaines ententes furent établies pour recouvrir certaines mauvaises créances. La provision douteuse l'an dernier se rapporte à une marge de crédit. La provision diminuait à mesure que les recouvrements étaient reçus. Les recouvrements sur mauvaises créances apparaissent sur l'état des résultats dans le fonds d'investissement. Cette année, les derniers recouvrements furent reçus et aucune provision demeure.

	31 mars 2024 \$	31 mars 2023 \$
Prêts aux petites entreprises	351 555	315 388
Moins: Provision pour créances douteuses	<u>-</u>	<u>(3 200)</u>
	<u>351 555</u>	<u>312 188</u>

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

6 Immobilisations

	31 mars 2024			31 mars 2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	54 524	52 433	2 091	54 524	50 761	3 763
Mobilier et équipement	188 620	180 622	7 998	188 620	175 729	12 891
Équipements informatiques	130 969	97 048	33 921	109 712	68 376	41 336
	374 113	330 103	44 010	352 856	294 866	57 990

7 Avances bancaires

L'organisme a une marge de crédit de 300 000 \$ portant intérêt au taux de base de l'institution financière plus 1,5 % (8,70 % au 31 mars 2024). Un contrat de sûreté en premier rang sur tout l'actif de l'organisme a été grevé en garantie de la marge de crédit.

8 Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations présentés comprennent les fractions non-amorties des subventions reçues ayant servi à l'acquisition des immobilisations.

L'évolution des apports reportés afférents aux immobilisations est comme suit :

	31 mars 2024 \$	31 mars 2023 \$
Solde, au début de l'exercice	46 827	58 822
Subventions reçues ayant servi à l'acquisition d'immobilisations		
Emploi et développement social Canada - projet Tourisme	1 488	17 835
Emploi et développement social Canada - projets prioritaires	1 512	-
Province du Manitoba – Développement économique, investissement et commerce - projet emplois pour tous	8 019	
Montant amortis dans les résultats	(20 825)	(29 830)
Solde, à la fin de l'exercice	37 021	46 827

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

9 Apports reportés

Les apports reportés de l'organisme comprennent les fractions des fonds reçus pour les projets non-complétés au cours de l'exercice considérés et destinés à couvrir les charges de projets durant l'exercice subséquent.

	Apports reportés au 31 mars 2023	Apports reçus et à recevoir	Produits reconnus	Apports reportés au 31 mars 2024
	\$	\$	\$	\$
Emploi et développement social Canada - projet services adaptés	-	350 000	(190 267)	159 733
Autres projets (note 15)	53 159	278 033	(177 945)	153 247
Prairies Canada - FDEFO	-	200 000	(105 000)	95 000
Francofonds	-	90 020	(29 155)	60 865
Société de la francophonie manitobaine - projet RIF	74 148	5 850	(40 722)	39 276
AMBM - projet CGMIE	-	76 642	(54 690)	21 952
Caisse Groupe Financier et Junior Achievement Manitoba - projets jeunes entreprises	15 482	61 843	(61 878)	15 447
Divers (note 16)	11 781	123 252	(121 943)	13 090
RDÉE Canada - projet petite enfance - formation	12 759	-	(2 911)	9 848
Emploi et développement social Canada - projet Destination emploi	14 611	202 563	(217 174)	-
Bureau de l'éducation française du Manitoba - projets jeunes entreprises	-	20 000	(20 000)	-
RDÉE Canada - projet tournée de liaison	5 676	-	(5 676)	-
	187 616	1 408 203	(1 027 361)	568 458

10 Dette à long-terme

La dette à long-terme comprend les emprunts de la Caisse Groupe Financier Ltée. portant intérêts à des taux de 4,75 % à 8,50 % remboursables en versements mensuels de 8 265 \$ comprenant le capital et les intérêts et remboursable sur une période de 5 à 7 ans. Les placements de la société sont grevés en garantie des emprunts.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

11 Opérations entre apparentés

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc. (CDEM) et Eco-Ouest Canada (EOC) sont deux entités légales autonomes sous le leadership municipal bilingue qui est assuré par l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), regroupant 15 municipalités bilingues. Les trois organismes forment un groupe associé vu que l'AMBM approuve la nomination des administrateurs des conseils d'administration du CDEM et d'EOC.

L'AMBM loue un espace de bureau du CDEM et le CDEM prépare aussi la paie pour l'AMBM.

EOC loue aussi un espace de bureau et un téléphone du CDEM.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie convenue entre les parties et est déterminée selon les coûts encourus.

12 Fonds des immobilisations

	31 mars 2024 \$	31 mars 2023 \$
Immobilisations	44 010	57 990
Moins: Apports reportés afférents aux immobilisations	(37 021)	(46 827)
Fonds des immobilisations	6 989	11 163

13 Engagements

Les engagements minimaux pour les prochains cinq ans en vertu des baux pour locaux et stationnement renouvelé jusqu'en juin 2029 et en vertu de baux d'équipements se terminant en juillet 2028 et en janvier 2029 se répartissent comme suit :

	Locaux \$	Stationnement \$	Équipements \$	Total \$
Exercice se terminant le 31 mars 2025	220 154	12 460	15 240	247 854
2026	234 711	17 591	15 240	267 542
2027	235 106	17 591	15 240	267 937
2028	235 106	17 591	15 240	267 937
2029	235 106	17 591	368	253 065

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

14 Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposée au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses prêts aux petites entreprises, les subventions à recevoir et ses comptes à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à un risque de liquidité sur les dettes à long terme et ses comptes fournisseurs et charges à payer. Ce risque est réduit à cause des sommes importantes investies en dépôts à terme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses dépôts à terme et à la juste valeur de ses dettes à long terme à taux fixe. Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation des taux d'intérêts commerciaux.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

15 Produits - Projets

Le détail des revenus pour les projets spéciaux réalisés durant l'exercice est comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Produits		
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	338 785	328 057
Emploi et Développement social Canada - Destination emploi	217 174	291 584
Emploi et Développement social Canada - services adaptés	190 267	151 454
Province du Manitoba – Travail et Immigration - projet immigration	180 792	118 972
Autres projets	179 788	78 880
Province du Manitoba – Développement économique, investissement et commerce - projet emplois pour tous	142 277	130 258
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - Fonds FDEFO	105 000	195 000
Province du Manitoba – Croissance, entreprise et commerce (<i>note 17</i>)	90 000	87 000
Société économique de l'Ontario - projet de mentorat en employabilité	71 890	211 642
Travel Manitoba - projet tourisme	70 000	70 000
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - projet tourisme	70 000	459 460
Société de la francophonie manitobaine - projet RIF	40 722	52
Junior Achievement Manitoba - projets jeunes entreprises	35 020	57 690
Francofonds	29 155	-
Caisse Groupe Financier Ltée. - projet jeunes entreprises	25 015	41 207
Bureau de l'éducation française du Manitoba - projet jeunes entreprises	20 000	17 000
RDÉE Canada - projet entrepreneuriat jeunesse	4 700	10 300
RDÉE Canada - projet petite enfance - formation	2 911	4 362
Secrétariat aux affaires francophones - projet immigration	-	15 000
	1 813 496	2 267 918

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2024

16 Divers – Produits et charges

Le détail des divers produits et charges de l'exercice est comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Produits		
Divers - locations, photocopies, etc.	74 759	58 949
Omnium de golf	25 550	22 670
Fosse aux lions	10 000	9 500
Comité social	6 569	5 426
Tourisme	762	515
	117 640	97 060
Charges		
Omnium de golf	27 629	25 336
Divers - items promotionnels, cadeaux, pourboires, etc.	9 220	16 048
Comité social	6 245	5 426
Divers - projet Vice Versa	3 000	-
Fosse aux lions	2 850	2 100
Divers - Destination emploi	-	4 271
	48 944	53 181

17 Province du Manitoba – Croissance, Entreprise et Commerce

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 2024, le CDEM a reçu du financement de la Province du Manitoba dans le cadre du programme Partenaires pour la croissance économique au montant de 90 000 \$. Les produits reconnus pendant l'exercice 2024 se chiffrent à 90 000 \$.

Les charges fournies par le financement dans le cadre du programme Partenaires pour la croissance économique de 2023-2024 sont comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Charges		
Salaires et bénéfices	61 700	43 000
Frais professionnels et consultants	28 300	44 000
	90 000	87 000

18 Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.